

Le Centre sur les croyances sauvé?

JEUDI 07 FÉVRIER 2008

[Philippe Bach](#) [1] [Suivez ses écrits](#) [2]

Un sursis pour la lutte contre les sectes. Le Conseil d'Etat a déposé hier une demande de crédit de 170 000 francs pour assurer le bon fonctionnement en 2008 du Centre d'études sur les croyances. Ce dernier avait été mis en place dans la foulée du drame de l'Ordre du temple solaire. Le 15 septembre dernier, sur demande de l'UDC, le Grand Conseil avait décidé de couper la subvention de 200 000 francs versée au centre. Depuis, cet organisme ne fonctionne qu'avec les versements des autres cantons partenaires du projet.

«On ne prend pas de telles décisions sur le siège, comme cela s'est produit lors du débat budgétaire», a commenté hier Laurent Moutinot, président du Conseil d'Etat. D'où la proposition du gouvernement, qui voit une utilité certaine à ce centre. D'ailleurs, depuis son sabordage par les députés, des voix se sont fait entendre au Grand Conseil pour relever la proximité de certains députés udécistes avec des mouvements sectaires. Ce qui relativise les impératifs budgétaires mis en avant à l'époque pour justifier cette coupe claire. PBH

[Genève\(9409\)](#) [3][Philippe bach\(2362\)](#) [4]